

Gérer, résoudre et prévenir les conflits par la médiation

Objectifs de la formation

Situer le rôle de la médiation - Préciser la notion de conflit/son mécanisme - Etre capable de formuler des pistes de résolution de conflits

Déroulé

- Objectifs :

Situer le rôle de la médiation : différences entre médiation, arbitrage, jugement, etc. Préciser la notion de conflit, son mécanisme, ce qui alimente le conflit ou au contraire permet d'aller vers une résolution.

Être capable, derrière les tensions ou les expressions émotionnelles de ceux qui saisissent la commission, de favoriser l'expression par chacun de ses besoins ou demandes.

Être capable de formuler des pistes de résolution du conflit.

- Contenu de la formation : dans la régulation des conflits, 3 volets sont visités :
les émotions : ce sont souvent les émotions qui alimentent les tensions et conflits
les règles : sont-elles claires, explicites, portées par chacun
le fonctionnement institutionnel, c'est-à-dire ici les relations entre personnes au sein du réseau et des associations qui le composent.

*Notion de conflit

*Régulation de conflit et médiation

*Pratiquer la médiation

*Un cadre pour la médiation

Dates, lieux et intervenants

date à définir (7hrs) 104 rue robespierre
93170 Bagnolet

date à définir (7hrs) 104 rue robespierre
93170 Bagnolet

date à définir (7hrs) 104 rue robespierre
93170 Bagnolet

intervenante : Annie Le Fur de l'Institut de Formation et de recherche du Mouvement pour une Alternative Non violente (<http://www.ifman.fr/>)
Julien Melou animateur FADEAR

intervenante : Annie Le Fur de l'Institut de Formation et de recherche du Mouvement pour une Alternative Non violente (<http://www.ifman.fr/>)
Julien Melou animateur FADEAR

intervenante : Annie Le Fur de l'Institut de Formation et de recherche du Mouvement pour une Alternative Non violente (<http://www.ifman.fr/>)
Julien Melou animateur FADEAR

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par Fadear

Durée de la formation 3 jour(s)

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
nous contacter pour tout renseignement

Plus de renseignements

FADEAR

Julien Melou

104 rue Robespierre -

93 170 BAGNOLET

01 43 63 41 50

jmelou@fadear.org

nous contacter - prise en charge sur place